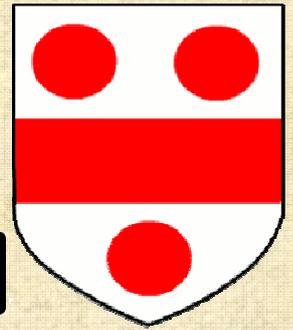


Bonnes vacances
de Toussaint



L'ECHO DE L'ILL

Sommaire

- Éditorial
- Le mot du conseiller municipal délégué aux associations2

ETAT CIVIL

- Anniversaires de mariage.....3

POLICE / ARRETE

- Circulation et stationnement rue de Dessenheim4

CONSEIL MUNICIPAL

- Délibérations4

TRAVAUX.....9

- Réalisés en régie.....9
- Confiés aux entreprises11
- A venir.....14
- Digue de l'Ill15

RETROSPECTIVE 2011 +

ASSOCIATIONS.....16

- Vœux et repas des aînés16
- Citoyens mis à l'honneur.....17
- Nature18
- Une association à l'honneur : le Tennis Club**20
- Sentier du Lièvre de Pâques .21
- Marché du terroir.....24
- Fête des Communes à l'Écomusée25
- Théâtre alsacien.....26
- Harmonie Municipale.....26
- Joie de Vivre et pac eureka27
- Carnaval et fête tricolore28
- Foot / Bibalakass marche.....29
- Donneurs de Sang et paroisse
- Intercommunalité.....31
- Commémorations patriotiques

ECOLES32

MANIFESTATIONS À VENIR35

ARTISANAT ET SERVICES36

Chers concitoyens,

Nous voilà déjà en période automnale !

Vous allez découvrir dans le 8ème bulletin communal l'ensemble des informations recueillies par les membres de la commission communication, le personnel administratif et les acteurs du monde culturel et sportifs local.

Vous avez sûrement apprécié, comme la majorité des lecteurs, les nombreuses manifestations et prestations culturelles et sportives qui ont jalonné ces 10 mois de l'année.

Sans les énumérer, je voudrais, en tant que Maire, me faire le porte parole de vous tous en disant un grand bravo à tous ces bénévoles qui œuvrent, avec courage et sérieux, pour nous animer nos sorties, nos weekend sportifs ou festifs.

Comme je vous l'ai annoncé au début de l'année, nous voilà maintenant en plein chantier. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs route de Rouffach sont terminés. L'alimentation souterraine en électricité et en téléphone chez les particuliers est appréciée. Le cadre de vie environnemental, la réfection de la bande cyclable, la suppression de l'appareillage de signalisation du passage à niveau a nécessité des autorisations et des travaux supplémentaires.

Le chantier rue de l'Ill 1er tranche a démarré fin septembre et tient compte de la loi sur l'accessibilité handicap. L'aménagement de la voirie, du parking, des zones de stationnement, permettra de sécuriser au maximum l'ensemble des déplacements des usagers de tout âge.

Les espaces naturels et environnementaux seront confiés à nos agents techniques qui sauront nous surprendre dans la biodiversité pour le plus grand bien de dame « nature » et de l'embellissement général de notre village.

Le transfert de la salle paroissiale au 1er étage de l'école (ancien logement des sœurs enseignantes) a nécessité d'importants travaux de mise en conformité et d'aménagement, exécutés pendant les congés scolaires. Espérant que cet espace paroissial permette l'épanouissement de l'ensemble des activités culturelles et culturelles de la communauté paroissiale, je voudrais remercier l'équipe technique et les entreprises retenues pour leur engagement. Merci à l'adjoint André Hanser pour le suivi et la bonne coordination des travaux.

.../...

Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 10h00 à 12h00

Le lundi : 17h00 à 19h30 – Du mardi au jeudi : 14h00 à 17h00

Tel : 03 89 49 45 05 – Fax : 03 89 49 92 08

Mail : mairie.oberhergheim@wanadoo.fr - Internet : www.oberhergheim.fr





Naturellement, de nombreux autres chantiers ont eu lieu sur notre ban communal, que nous devons accepter, malgré les nuisances ou dérangements temporaires produits.

Je voudrais vous remercier, vous les habitants riverains de ces multiples chantiers, de votre civisme et de votre compréhension. L'intérêt public nécessite toujours beaucoup d'efforts et de bonne foi.

Je vous invite donc, chers habitants et habitantes de notre village d'Oberhergheim de découvrir avec curiosité les actions retracées dans notre « Echo de l'III ».

Bonne lecture à vous tous

Votre Maire, Paul HEGY



LE MOT DU CONSEILLER MUNICIPAL DÉLÉGUÉ AUX ASSOCIATIONS

Chers villageois et villageoises,



La rentrée pour les uns, la fin de saison pour les autres, nos 20 associations ou assimilées se portent bien. Leur vitalité témoigne de l'engagement des bénévoles.



L'Association Patrimoine Informatique (API) a repris les cours de dialecte (12 jeunes) et les cours d'informatique (30 personnes) la section de théâtre dialectal (10 personnes) marque une pause.



Le club de l'Action Catholique des Enfants (ACE) débute avec 4 enfants et peut accueillir jusqu'à 7 enfants.



L'Association Loisirs Culture Animation au Pôle (dite ALCA-Pôle) occupe ses 85 membres avec 11 activités (Qi Gong, Djembé, Danse africaine, Sport, Danse enfants et adultes, Hip Hop, Initiation aux arts, club de lecture, cuisine, œnologie).



L'Association pour la Promotion de l'Orgue Callinet d'Oberhergheim (APOCO) prépare une nouvelle prestation.



L'Association de Pêche et de Pisciculture (APP) termine sa saison fin octobre. Le 1^{er} enduro de la pêche à la carpe (72h) fut une belle expérience et réussite. Les 58 gardiens de l'étang vont peaufiner la prochaine campagne de pêche.



Les petites mains de l'III au Patch relèvent un nouveau défi en assemblant de multiples chutes de tissus et créent ainsi une œuvre toujours plus belle d'année en année. Leur réalisation de 2010, 1^{er} prix de la tombola du téléthon, sera difficilement égalable.



L'Association carnavalesque a rangé son char et recherche un thème pour mettre ses 25 "cocoloris" sur les rails des prochaines festivités.



Les 25 membres de la Chorale Ste-Cécile aiguisent leurs vocalises dans l'optique du show qu'ils présenteront au printemps prochain.



L'Amicale des donneurs de sang et ses 171 donateurs sont toujours à la recherche de volontaires qui voudront donner la goutte qui sauve.



La Fabrique de l'Église a fêté son patron "Saint Léger" et se prépare à honorer Saint Joseph.



Les 142 licenciés du Football Club Oberhergheim (FCO) sont répartis dans les 7 équipes masculines et 5 féminines - dont la une en excellence régionale. Les joueuses sont de plus en plus nombreuses. La majorité sera bientôt au féminin.





L'association Festival Callinet, dont le président a été nommé au prix « Talent d'avenir » le 21 octobre 2011 à Strasbourg, peaufine la nouvelle saison.



Qu'elle soit douce, tonique ou bien être, la Gymnastique Volontaire fait bouger tous les âges. Les 62 participants ont compris que le sport est bon pour la santé.



L'Harmonie Municipale avec ses 17 musiciens prépare activement l'III Fest du 26 novembre 2011 et a repris l'enseignement musical pour 26 élèves.



La joie de vivre a retrouvé un nouveau souffle et, avec 20 membres, continue ses activités.



"Avenir" la société de quilles a engagé 3 équipes qui s'évertuent avec ses 37 licenciés à faire tomber dans un ordre donné les 9 quilles du jeu Saint Gall.



Les Sapeurs Pompiers sont toujours à la pointe avec les innovations "Animation du 13 juillet". Les 18 volontaires ont besoin d'être renforcés et épaulés : ils recherchent et forment de nouvelles recrues. Du côté de la fanfare, les instruments d'ordonnance sont toujours bien entretenus et pour ceux qui veulent souffler ou battre le tambour, l'embauche est encore possible.



Le Tennis club (TCO) a réussi son Open, terminé une saison bien remplie et espère repartir d'aussi bon pied. L'école de la raquette forme des futurs virtuoses de la terre battue.



L'U.C.P.I. (Union Cycliste de la Plaine de l'III), ses 28 licenciés et 12 autres membres entretiennent avec ardeur la petite reine et préparent les randonnées du 1^{er} juillet 2012.



L'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) et ses 35 anciens combattants ou soldats de France entretiennent la flamme du souvenir avec abnégation. Quelques jours fériés sont dédiés à ceux qui ont donné leur dernier souffle pour notre liberté.



Grandes oreilles sera de retour les samedi 31 mars et dimanche 1^{er} avril prochain pour la 4^{ème} édition du sentier du lièvre de Pâques. Cette manifestation est organisée collégalement par les associations volontaires, tout comme la fête de la musique ou le Téléthon.



Le train est en gare, jeunes et moins jeunes, ceux qui le souhaitent peuvent monter dans un des wagons et ainsi participer activement à la vie de notre communauté et mettre leur compétence à la disposition de nos associations, de leurs membres et de nos concitoyens.



Gilbert SCHAEFFER,
Conseiller Municipal délégué aux associations

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Les élus ont l'habitude de souhaiter les anniversaires des personnes de 80, 85, 90, 95 ou 100 ans et rendent visite aux couples célébrant un 50^{ème} ou 60^{ème} anniversaire de mariage.

Les dates de naissance sont enregistrées dans les fichiers de l'état civil alors que celles de mariage n'y figurent pas systématiquement.



Aussi, les personnes fêtant en 2012 leurs noces d'Or (50 ans de mariage) ou de Diamant (60 ans de mariage) sont invitées à le signaler à l'accueil de la mairie.



L'état civil de l'année 2011 (naissances, mariages, décès) paraîtra dans le 1^{er} bulletin qui sera édité en 2012.

REGLEMENTATION

Extrait de l'Arrêté municipal n°19 / 1993 du 6 août 1993 prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage



Art 3 : Les travaux réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que pompes pour arroseurs ou tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc... ne peuvent être effectués **les jours ouvrables que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30** ; les samedis que **de 9h à 12h et de 15h à 19h**, les dimanches et jours fériés que de **10h à 12h**.



Extrait de l'arrêté municipal n°20/2011 portant réglementation permanente de circulation et de stationnement, rue de Dessenheim

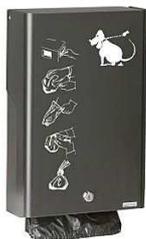


Art 1^{er} : La circulation sera interdite, sauf au car scolaire, rue de Dessenheim, dans le sens rue Principale vers la rue de l'III et la section située entre ces deux rues, les jours de classe : Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 h 15 à 8 h 30 et de 11 h 45 à 12 h 15 ; de 13 h 45 à 14 h 00 et de 16 h 20 à 16 h 50.

Art 2 : Aux jours et horaires visés à l'article 1^{er}, l'arrêt et de le stationnement sont interdits des deux cotés de la rue de Dessenheim, section comprise entre la rue des Fleurs et la rue Principale,

Art 3 : Un emplacement réservé à l'arrêt et au stationnement des véhicules de transport public des voyageurs (Article R.417-10 §2 du code de la route), est implanté à hauteur de l'accès à la cour de l'école maternelle,

CROTTE DE CHIENS – CROTTIN DE CHEVAL



Encore des crottes de chien sur les trottoirs !

Ramasser les crottes de chien ? Rien de plus simple que d'avoir un sac en poche ou fixé à la laisse !

Afin que tous les propriétaires de chien adoptent le bon réflexe, un distributeur de sacs-gants pour excréments canins sera fixé prochainement à proximité de l'arrêt de bus de l'école et près de l'aire de jeux.

Les cavaliers et cavalières sont invités à ramasser le crottin de cheval laissé sur la chaussée, les trottoirs.

AIRE DE JEUX

La charte de bonne utilisation des lieux est affichée à l'entrée de l'aire de jeux.

Extrait : Les jeux ne sont réservés que pour les enfants de 3 à 7 ans, accompagnés de leurs parents ou d'un adulte. Les bancs et tables ne sont réservés que pour les parents ou adultes accompagnant les enfants utilisateurs des jeux. L'espace doit rester propre ; les détritiques sont à mettre dans la poubelle.

SONT INTERDITS dans l'enceinte clôturée :

- Les autres jeux (course, ballons, rollers etc.) qui mettent en danger les enfants,
- L'escalade des jeux,
- La présence d'animaux (chiens, chats etc.)

Conformément à l'arrêté 19/1993, prescrivant la lutte contre les bruits de voisinage : l'utilisation des jeux est interdite entre 20 heures et 7 heures



LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis le début d'année, le Conseil Municipal s'est réuni sept fois. Il est rappelé que les comptes rendus sont consultables au secrétariat de mairie. En voici les principales décisions :

FINANCES

Compte administratif 2010 :

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 820.381 € et les recettes à 1.078.995 €. La section dégage un excédent de 258.613 € auquel il convient d'additionner l'excédent de fonctionnement 2009 reporté de 257.463 € ;

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 370.260 € et les recettes à 602.648 €. Il en résulte un excédent de 232.388 € auquel s'ajoute le déficit d'investissement 2009 reporté de 436.487 €.

Ainsi, l'excédent global de clôture est de 311.977 €.

Fiscalité locale : Les taux des impôts directs sont maintenus, à savoir 5,62 % pour la taxe d'habitation, 6,91% pour le foncier bâti, 36,82 % pour le foncier non bâti. Produit total : 208 543 €, allocations compensatrices comprises.

Le budget primitif 2011 est approuvé à 1 472 500 € en section de fonctionnement et 1 535 000 € en section d'investissement.

Prêt CAF pour la construction de locaux périscolaires : Le prêt de 50 000 €, sur 10 ans, sans intérêts, consenti par la Caisse d'Allocations Familiales à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin est transféré vers la commune.

Tarifs de location de salles

Les principales modifications concernent :

Salle des fêtes : Mise en place d'un forfait d'entretien de la salle qui porte le tarif pour les particuliers d'Oberhergheim à 225 €, et pour les extérieurs à 300 €

Salle multi-activités : location en juillet-août aux particuliers (sans vaisselle) : 225 €

SUBVENTIONS et PARTICIPATIONS

Le Conseil Municipal accorde à toutes les associations locales une aide annuelle au fonctionnement d'un montant global de 21 511 € pour 2011.

Par ailleurs, il alloue diverses aides exceptionnelles de fonctionnement et d'investissement sur demande des associations.

Participation à la réfection du pavillon de chasse

M. Marc LENZLINGER, locataire des lots de chasses n°1 et 2, a restauré le pavillon de chasse du Thurwald pour un montant de 41 836 €. La restauration effectuée étant rattachée par destination au bien communal, il lui est alloué une participation de 3000€.

FORETS : Bilan et prévisions

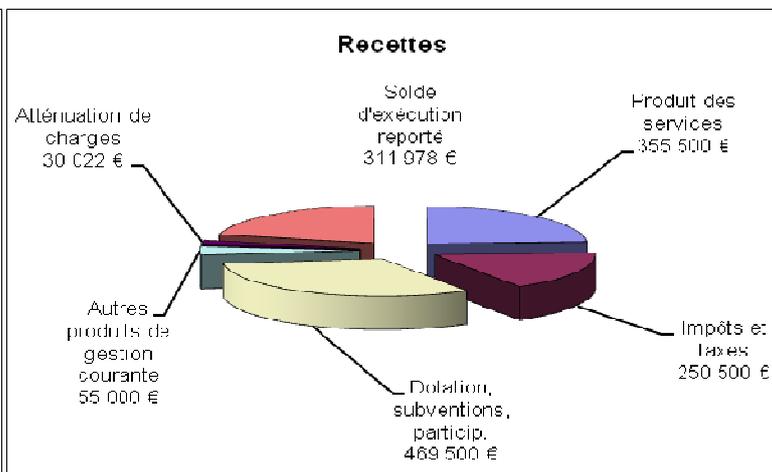
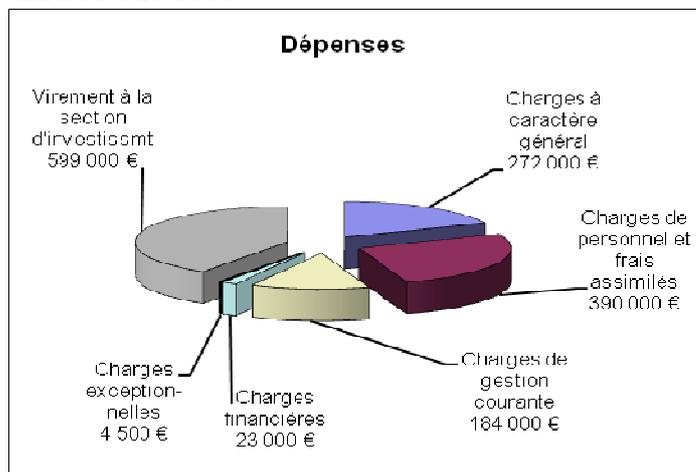
		Bilan 2010	Prévisions 2011
Recettes	Exploitation	22 507 €	26 090 €
Dépenses	Exploitation	1 256 €	4 923 €
Dépenses	Travaux	6 912 €	9 427 €
	Recettes nettes	14 339 €	11 740 €

Coupes 2012 retenues pour le bois de chauffage :

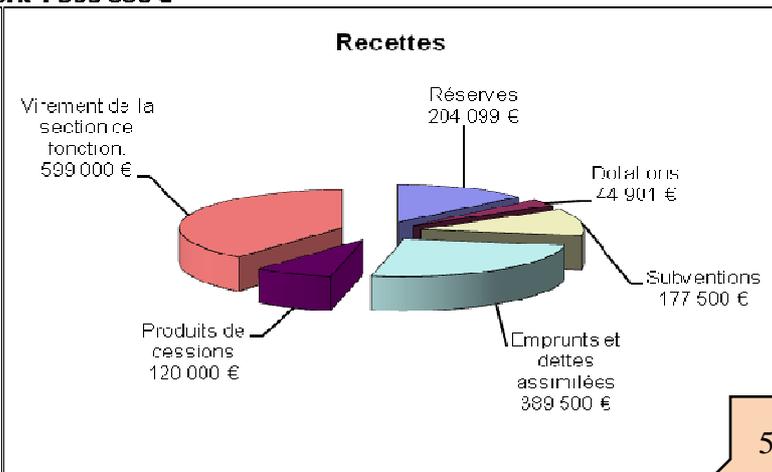
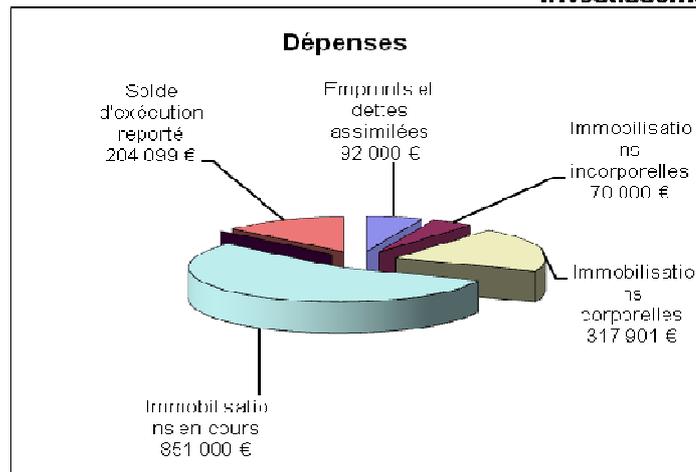
Dans le Thurwald, les parcelles: 15, 16a, 16b, 17, 21, 22, 30.1, 30.2 et dans le Hartwald, les parcelles 34 et 37 (coupes de lisières)

LE BUDGET 2011

Fonctionnement 1 472 500 €



Investissement 1 535 000 €



LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CHASSE : Lot n°3 de l'Association de chasse DIANE : Sur demande de M. Laurent BESSERER, Président de l'Association, M. Claude PLANCHAUD est nommé garde chasse. MM. Serge DAVAL et Thomas ZIMBER sont agréés en qualité d'associés en plus de MM. Georges PLANTIER et Olivier SARRASIN.

TRAVAUX DE VOIRIE et RESEAUX DIVERS

Mise en souterrain des réseaux France Telecom rue de l'III entre les deux ponts ainsi qu'entre le collectif et le croisement cimetière. Les études et travaux de câblage sont réalisés par France Télécom pour 9 740 €. Les travaux de génie civil seront à la charge de la commune.

Mise en souterrain des réseaux secs, rue de Rouffach : Dans le cadre de ces travaux, il est nécessaire de réaliser des travaux complémentaires :

- 3 traversées avec pose de gaines pour 1 876,17 € TTC
- La réfection complète de la bande cyclable en enrobés rouges sur une longueur d'environ 220 m, alors qu'il n'était prévu de la restaurer que sur la largeur de tranchée et la réalisation d'une bande nouvelle sur environ 70 m. La dépose des appareillages du chemin de fer. Montant total 25 247,56 € TTC
- La reprise des évacuations d'eaux pluviales au droit des immeubles 20 et 22 pour 5 573,95 € TTC
- L'installation d'un mât manquant et la reprise du réseau depuis le nouveau coffret près du chemin de fer, sur environ 120 ml pour 7 092,76 € TTC

Éclairage public et réseau télécom rue de l'III centre et nord : Le contrat de maîtrise d'œuvre est confié à Vialis. Il comprend une part forfaitaire de 4 850 € pour les études et une part proportionnelle au montant des travaux

Éclairage public rue des vergers : Le mât et les luminaires situés sur le rond-point sont remplacés pour 2 393,20 € TTC

Rénovation de l'éclairage des terrains de tennis. Il est constaté la vétusté mécanique des installations qui par temps de vent montrent des signes de fragilité. Vialis a réalisé un état des lieux ainsi qu'un projet de rénovation des terrains. Le coût d'objectif de l'opération est de 24 000 €.

Diagnostic accessibilité voirie :

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées prévoit l'élaboration de plans de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics par toutes les communes.

La commission communale d'accessibilité, conduite par Mme Corinne Sick, Adjointe, a réalisé le diagnostic. La version informatique conçue par Mme Annick Bauer a été présentée au Conseil Municipal.

Le diagnostic prévoit un plan d'action comprenant une programmation pluriannuelle de travaux de réfection de la voirie et la réalisation en régie de travaux permettant d'améliorer l'accessibilité de la voirie à court terme.

Travaux de voirie, rue de Biltzheim : Le montant final est en diminution de 7 137 € par rapport au marché de travaux de 73 039 € TTC établi avec l'entreprise TPS.

Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de l'entrée nord RD8-1 confiée à l'entreprise COCYCLIQUE, pour un montant de 10 225,80 € TTC, correspondant à 3 % du montant estimatif de 285 000 € HT.

Aménagement de la RD8 1, rue Principale Nord : L'avant projet est approuvé pour un montant de 345 410 €. Il est soumis au Conseil Général pour être programmé en 2012.

Aménagement de la RD8 1, rue Principale Sud : L'avant projet est approuvé pour un montant de 326 382 €. Il est soumis au Conseil Général pour réalisation en 2013.

Travaux de voirie rue de l'III 1^{ère} tranche : Ils sont attribués à l'entreprise TP SCHNEIDER de Sausheim pour un montant de 269 791,25 € T.T.C. Ils débuteront mi-septembre pour une durée d'environ 9 semaines.

Aménagement de la rue de l'III 2^{ème} tranche : la maîtrise d'œuvre est confiée à Cocyclique pour 9 089 € TTC au taux de 4% pour des travaux estimés à 190 000 € HT

Étude géotechnique de portions de routes départementales en agglomération : Elle est confiée à l'entreprise LABOROUTE pour 5 621,20 € TTC et sera prise en compte dans le cadre de la convention de co-maîtrise d'ouvrage avec le Département pour la réalisation du calibrage des chaussées.

Acquisition de seaux d'égout. Les 54 seaux destinés aux siphons de rue représentent 1893 €.

BATIMENTS

Diagnostic accessibilité des établissements communaux recevant du public

A l'échéance 2015, la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des chances impose que tous les établissements recevant du public soient rendus accessibles. Un diagnostic préalable étant nécessaire, la Communauté de Communes a sélectionné l'entreprise ADIS Expertise de Strasbourg pour le réaliser. Pour les bâtiments suivants : église, périscolaire et salle multi activités, salle des fêtes, mairie, écoles, club house football, club house tennis, le montant des études s'élève à 3 109,60 € TTC.

Aménagement du 1^{er} étage de l'école : le montant des travaux s'élève à 41 100 € dont chape 4214 €, électricité et luminaires 6 404 €, boiseries 2 000 €, cloisons, peinture, revêtement de sol et faux plafonds 28 482 €

Remplacement du revêtement de sol du hall d'entrée de l'école maternelle pour 2 719,98 €.

Installation de réseau informatique dans les écoles

L'entreprise SCATI Informatique est retenue pour un montant de 5 654,69 € TTC pour la mise en réseau des ordinateurs répartis dans divers locaux de l'école maternelle,

M. Bernard MULLER remercie vivement M. Eric SCHMITT qui installe et assure la maintenance du matériel informatique, offert gracieusement par le Centre Hospitalier de Rouffach.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Travaux dans les écoles :

Des stores seront installés coté Est et des volets roulants velux sur la toiture pour un coût d'objectif de 9 039 € TTC

Le Syndicat Scolaire a financé le tableau interactif de la classe de Mme Bally. Les travaux électriques sont pris en compte par la commune



Convention de mise à disposition des locaux périscolaires à la CCCHR

Depuis le 1^{er} janvier 2011, La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a confié la gestion de l'accueil de loisirs d'Oberhergheim à l'Association IMAGINE. La commune signe une convention précisant les conditions et les modalités de mise à disposition des locaux communaux au profit de la CCCHR.

Équipement de la salle seniors, 55 rue de l'III : Un appareillage de cuisson, une hotte, et des stores sont prévus pour un coût d'objectif de 2 000 €.

Opération groupée d'audits énergétiques des bâtiments publics

Dans le cadre du Plan Climat, le Syndicat Mixte du Pays Rhin-Vignoble-Grand Ballon a initié une opération groupée d'audits énergétiques des bâtiments publics pour les communes du Pays.

Le Conseil Municipal adhère au groupement de commande pour cinq bâtiments : Mairie, Ecoles, Salle des fêtes, Club house football, Club house tennis.

Le coût estimé de l'audit est de 500 € TTC par bâtiment, subventionné par L'ADEME.



Travaux d'adaptation du chauffage : mise en place d'un collecteur avec pompe dans le local technique de la salle du périscolaire pour un coût de 9 802.09 € (Ets VONTHRON)

Pose d'un clapet anti retour sur extracteur : Ets VONTHRON pour un montant de 1 139.82 € TTC

Un contrat d'entretien de la chaufferie et de son réseau de chaleur est signé avec l'entreprise Vonthron pour 4130 € HT annuels

Le contrat d'approvisionnement en bois pour la chaufferie est conclu avec ONF Energie pour un coût unitaire de 25 € HT/MWh entrée chaudière.

Chauffage du bâtiment du FCO. Une pompe à chaleur sera installée en remplacement de la chaudière fioul vétuste. Coût d'objectif : 48 000 € TTC.

Acquisition de 2 buts pour le FCO coût 1571,50 €.

Location du local de l'ancienne poste pour 400 € mensuels à M. Alain Bey.

Extension du chauffage de l'Église. Il est ajouté une batterie de 282 KW pour 8 501 € afin d'accroître la capacité d'échange.



PERSONNEL

Agents saisonniers

La commune recrute chaque année des agents pour faire face aux besoins de personnel saisonnier. Quatre jeunes : Robin TRAWALTER, Alexandre PETIT, Hélène LINDNER et Thomas BERGDOLL sont recrutés à cet effet par le biais du service de mise à disposition du Centre de Gestion.

M. Laurent SAUR est employé par la commune à raison de 26 heures par le biais d'une mise à disposition par le Centre de Gestion.

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

TERRAINS

Acquisition de terrain à destination artisanale

La commune acquiert des familles Bischoff, Colley, Compte la parcelle section 54 n°17, de 23,30 ares, sise dans la ZAD, pour le prix global de 8 500 €. Une indemnité d'éviction de 1 188 € est versée à la SCEA ZIMMERMANN de Biltzheim qui exploite la parcelle

Vente de parcelles à destination artisanale : fixation du prix

Suite à l'acquisition du terrain Colley, la commune disposera d'environ 60 ares qui pourront être vendus aux candidats la SCI JAEGY et M. BEY.

Le prix de l'are de terrain artisanal est fixé à 850 € HT augmenté d'un complément de prix de 42 000 € HT, soit l'équivalent de 3 ares à 14 000 € HT, si une partie du bien était destiné à un usage d'habitation.

DIVERS

Anneau du Rhin : charte de qualité de l'environnement sonore – projet de talus anti bruit

A l'instar des Maires des communes environnantes et de M. le Président de l'Association SOS Nuisances, M. le Maire d'Oberhergheim est appelé à signer la charte de qualité de l'environnement sonore de l'Anneau du Rhin. Cette charte n'est pas soumise à l'approbation du Conseil Municipal mais M. le Maire tenait à échanger avec ces collègues élus sur ce sujet.

La charte comprend, entre autres perspectives d'avenir, la création d'un nouveau talus anti-bruits dont l'investissement n'est possible qu'à condition que l'anneau du Rhin puisse acquérir la parcelle voisine, propriété de la commune d'Oberhergheim.

Considérant qu'un talus pouvait tout à fait se concevoir sans prélèvement de terres de la commune (ou dans une moindre mesure), et qu'il est craint une exploitation supplémentaire de ce foncier, le Conseil Municipal demande une étude approfondie pour améliorer la tranquillité publique de notre village : Talus antibruit ou toutes autres alternatives permettant de réduire le bruit.

Les rapports annuels 2010 du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l'Ill sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement collectif et de la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin (CCCHR) sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ainsi que le rapport d'activités de la CCCHR sont consultables à la mairie

Avis sur certificat d'urbanisme :

En raison du manque de terrains constructibles dans l'agglomération, le conseil municipal estime que la construction d'une maison d'habitation peut être autorisée hors des parties actuellement urbanisées, sur un profondeur de 95 mètres depuis la rue de Rouffach, section 54, parcelle 132.

INFO BALAYAGE ET REPONSES AUX QUESTIONS



BALAYAGE MÉCANIQUE DES RUES MERCREDI 9 NOVEMBRE 2011

La balayeuse de la Communauté de Communes passera dans les rues le mercredi 9 novembre à partir de 8 h.

Afin de permettre un balayage efficace de la chaussée, nous vous demandons, dans la mesure du possible, de ne pas stationner vos véhicules sur le domaine public.

La veille, vous êtes encouragés à balayer les trottoirs dans les caniveaux.

Pourquoi balayer le trottoir dans le caniveau *uniquement* avant le passage de la balayeuse ?

Sables, gravillons et autres matériaux se trouvent sur les trottoirs. Si nous les balayons dans le caniveau, l'eau de pluie va les emporter dans les égouts et au fur et à mesure les remplir. Ainsi, ils n'assureront plus leur fonction d'élimination des eaux pluviales. Ceci ne vous empêche pas de balayer régulièrement votre trottoir, il suffit de ramasser le tas réalisé à la fin de l'opération de nettoyage !

Où vont les eaux de pluie ?

Sur la chaussée, les eaux de pluie sont collectées par les bouches d'égout, aussi appelées avaloirs, pour être dirigées vers un puits perdu, soit vers l'Ill. Il est interdit de déverser dans les égouts peintures et autres produits chimiques.

À qui les branches ?

Les personnes qui perdent des choses (branchages et autres) en se rendant à la déchetterie sont priées de les ramasser sur le chemin du retour !

TRAVAUX réalisés en régie

Au fil des saisons, les travaux s'enchaînent. Certains changent le paysage, d'autres passent inaperçus. En voici les plus marquants (la chronologie n'est pas respectée).



Démolition partielle du mur permettant d'ouvrir la vue vers la salle multi activités



Élimination d'un tronc coincé au niveau du pont inférieur de l'ill.



Réalisation d'un escalier face à l'atelier communal pour l'accès aux digues



Ci-dessus, la nouvelle inscription sur le monument aux morts.

A droite : Une pause pour laisser le photographe immortaliser ce travail



TRAVAUX réalisés en régle

Au cimetière, certains travaux sont visibles de l'extérieur alors que d'autres ont été réalisés en son enceinte.

Certains étaient préparatoires à l'intervention de l'entreprise JAEGY, comme la mise en place des gouttes d'eau.



Travaux de terrassement autour du transformateur rue de Biltzheim, et engazonnement qui embellit le cadre, en attendant la mise en peinture par EDF

TRAVAUX réalisés par des entreprises

Mise en réseau des postes informatiques à l'école maternelle



Suite à la réfection du 1^{er} étage de l'école, la permanence de M. le Curé se déroule dans ces nouveaux locaux, le jeudi de 18h30 à 19h15. La salle paroissiale est partagée avec la chorale.

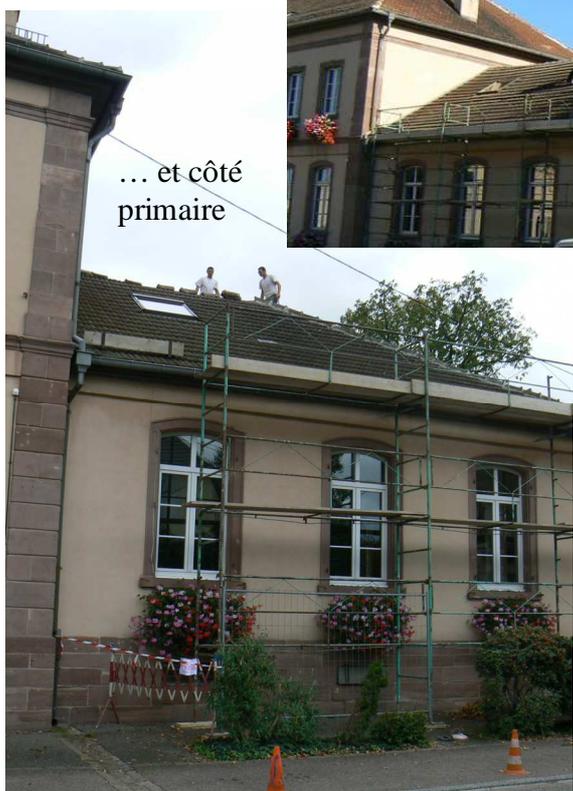


L'entreprise JAEGY réalise la réfection du faitage à l'école et remplace quelques lattes suite à des entrées d'eau

Côté maternelle



... et côté primaire



Les radars préventifs ont été installés rue Principale (entrées nord + sud et au niveau de la zone 30 dans les deux sens de circulation) ainsi que rue de Rouffach (entrée ouest). Une batterie est rechargée soit par l'éclairage public pour permettre le fonctionnement du radar dissuasif de vitesse en journée, soit par un capteur solaire afin que le radar informe les usagers de la route la nuit.

Coût : 18 855 €

Veillez à respecter la limitation, des contrôles inopinés sont réalisés par la gendarmerie. L'arrêté municipal relatif à la zone 30 est affiché sur le panneau extérieur de la mairie.

TRAVAUX réalisés par des entreprises

RUE DE ROUFFACH

Les travaux de mise en souterrain des réseaux secs sont achevés rue de Rouffach. Câbles et poteaux électriques et France Télécom aériens ont été retirés. Les enrobés de la bande cyclable ont été remplacés.

Les travaux se sont élevés à 251 770 € TTC.

La mise en souterrain des réseaux secs est la première étape à réaliser avant l'aménagement de la voirie.



AVANT



APRES

Profitant du chantier, les anciennes signalisations de la voie ferrée ont été retirées, permettant élargissement du trottoir.



PONT DE L'ILL



Pont surélevé (vérinage)

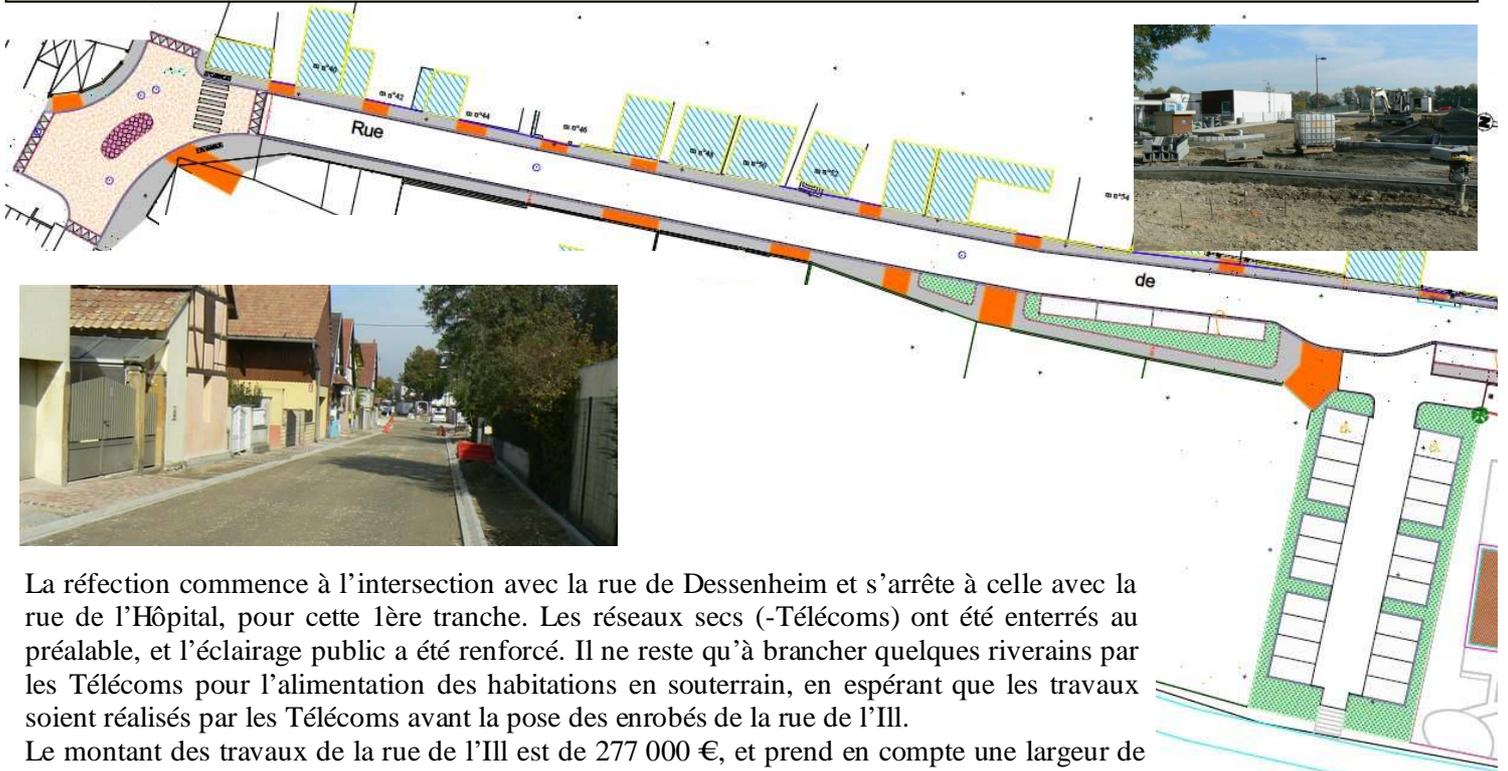


La mise aux normes de l'éclairage public achevée au mois de janvier permet d'avoir un éclairage suffisant pour circuler sur les trottoirs

Les travaux de construction du pont rue de Hirtzfelden, à l'emplacement du pont détruit en 1940, avaient commencé en 1950 et se sont achevés en 1953.

Ce pont franchissant l'Ill rue de Hirtzfelden subit depuis cet été une réfection généralisée. L'opération intégralement financée par le Conseil Général se monte à environ 400 000€. L'entreprise RICHERT, titulaire du marché, a fait appel à des sous-traitants spécialisés notamment pour le décapage et la remise en peinture de la structure métallique ainsi que pour le vérinage des tabliers. La circulation sera rétablie dans les prochains jours et la fin des travaux est fixée début novembre. Cet ouvrage fait partie des 1200 ponts départementaux gérés par la Direction des Routes et des Transports du Conseil Général."

TRAVAUX en cours : VOIRIE RUE DE L'ILL



La réfection commence à l'intersection avec la rue de Dessenheim et s'arrête à celle avec la rue de l'Hôpital, pour cette 1ère tranche. Les réseaux secs (-Télécoms) ont été enterrés au préalable, et l'éclairage public a été renforcé. Il ne reste qu'à brancher quelques riverains par les Télécoms pour l'alimentation des habitations en souterrain, en espérant que les travaux soient réalisés par les Télécoms avant la pose des enrobés de la rue de l'Ill.

Le montant des travaux de la rue de l'Ill est de 277 000 €, et prend en compte une largeur de voirie cohérente, des trottoirs aux normes d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite, à la bonne évacuation des eaux zénithales par des puits perdus et par des séparateurs d'hydrocarbures pour le traitement des eaux avant rejet. Un parking d'une douzaine de places sera réalisé pour permettre le stationnement des voitures des riverains et autres. Les travaux ont débuté le 19 septembre dernier et devraient se terminer mi novembre.



Présentation des projets d'aménagement de la rue de l'ill, entre la rue de Dessenheim et la rue de l'Hôpital

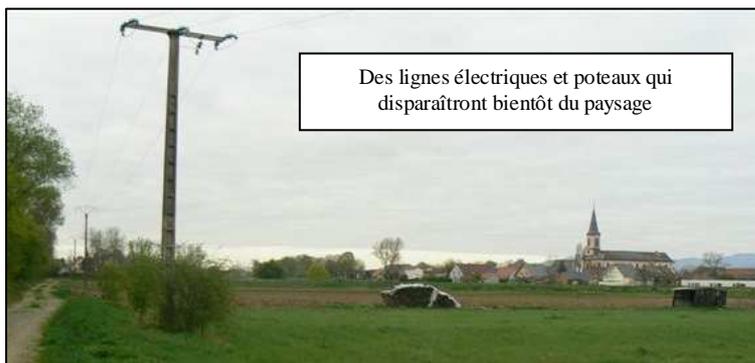
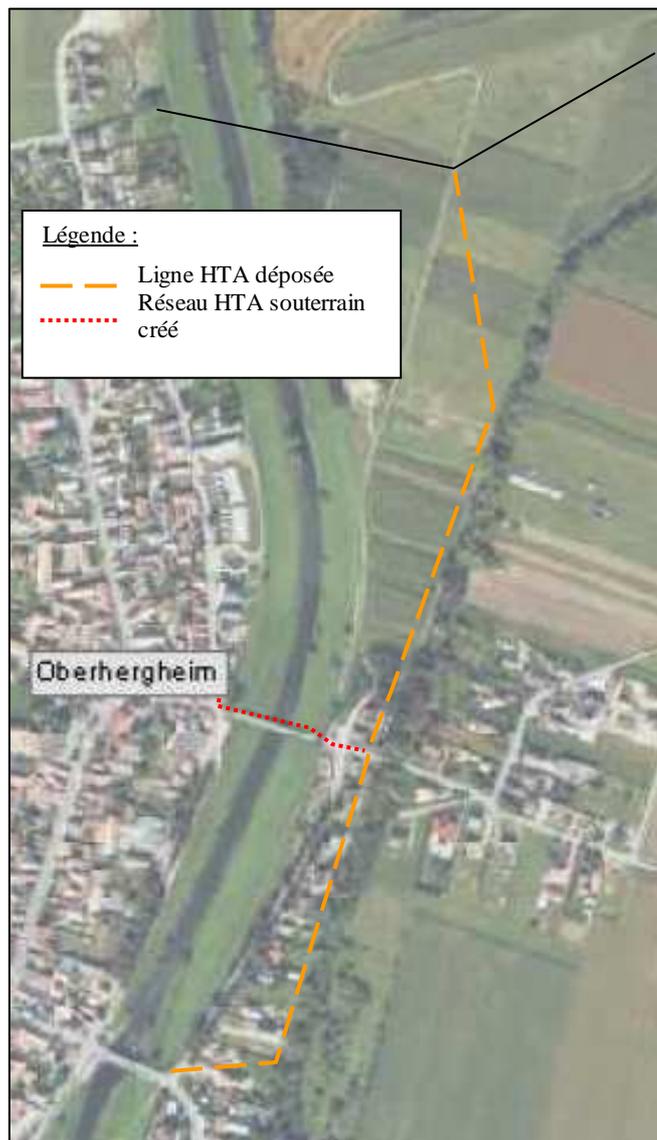
La présentation aux riverains des projets d'aménagement de la rue de l'Ill, entre la rue de Dessenheim et la rue de l'Hôpital a eu lieu dans la salle multi-activité. Diverses questions ont été posées et améliorations proposées, entre autres :

- Problème de stationnement le long de certaines propriétés,
- Stationnement non autorisé de camping car et poids lourds
- Prise en compte d'espaces naturels sur le parking et accès piéton à la digue de l'Ill
- Stationnement des personnes à mobilité réduite
- Élargissement de certaines entrées de propriété.

TRAVAUX A VENIR

TRAVAUX DÉCIDÉS PAR ERDF

ERDF déposera la ligne aérienne haute tension, sur 1005 mètres, le long du canal Vauban et posera un nouveau réseau souterrain rue de Dessenheim, depuis la digue de l' Ill gauche jusqu' au poste canal Vauban



TRAVAUX DÉCIDÉS PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Entrée Nord sur RD8 (du cimetière aux dernières habitations vers NIEDERHERGHEIM): La particularité d'une route départementale est qu'il faut préalablement à la réalisation de travaux, une Étude de Sécurité en Traversée d'Agglomération et qu'il existe une co-maîtrise d'ouvrage entre le département et la Commune. Après consultation, les études d'aménagement ont été confiées au bureau d'étude Cocyclique. Après accord du département (prévu début 2012), l'avant-projet sera présenté aux riverains et la réalisation des travaux pourra être lancée. Coût prévisionnel : 345 410 €

Rue de l' Ill, section comprise entre la rue de l'hôpital à la RD 8 (cimetière) L'enfouissement des réseaux Télécoms et le remplacement du réseau d'éclairage public et des candélabres précédera l'aménagement de la voirie (choix d'un bureau d'étude, présentation du projet aux riverains et réalisation programmée pour mi 2012)

Entrée Sud sur RD 8_1 (jusqu'au niveau du Garage Lach) : Les études faites par Cocyclique ont intégré des ouvrages permettant de ralentir la circulation à l'entrée du village, des trottoirs règlementaires ainsi que l'aménagement paysager, la jonction vers la rue de Biltzheim et la rue Klinglin. Une fois le plan approuvé par le conseil municipal, il sera présenté aux riverains. A l'instar des travaux de l'entrée Nord, l'aménagement est conditionné par l'accord du département.

L'opération devrait pouvoir se réaliser pour la fin d'année 2012/2013. Coût prévisionnel : 326 382 €

REUNION DES HABITANTS DE LA RUE DES VERGERS

Face aux inquiétudes des riverains de la rue des Vergers liées aux travaux de réfection de la digue, une réunion d'information, menée par le Conseiller Général Michel HABIG également président du syndicat mixte de l'ill ainsi que Messieurs Georges WALTER et Grégory EHRET du Service Aménagement de Rivières du Conseil Général du Haut-Rhin, a eu lieu au caveau de la mairie le 18 mai dernier.

Les digues de l'Ill à Oberhergheim

Ci-dessous, texte remis par les services du Conseil Général.

Au cours des dernières années, plusieurs digues de protections contre les crues ont été renforcées sur la commune selon un modèle précis : une largeur en crête de 4 mètres, permettant la surveillance et l'intervention d'engins de travaux publics en cas de nécessité, et une revanche (marge de sécurité) de 60 cm sur les niveaux d'eau calculés pour une crue centennale.

Toutefois, ce niveau de protection ne peut garantir la sécurité des habitants en cas de crues exceptionnelles, c'est pourquoi il est nécessaire de disposer de soupapes de sécurité permettant de délester une partie du débit vers des zones non habitées.

La digue récemment renforcée en amont du village, fait partie des « digues fusibles » s'étendant de Meyenheim à Oberhergheim en rive droite de l'Ill. Ces digues sont destinées à contenir les crues inférieures ou égales à la crue cinquantenale dans le secteur de Meyenheim-Oberentzen, sans débordements dans ces communes. Au delà de ces crues, un débordement pourra se produire coté Est (rive droite), garantissant la sécurité des villages situés en rive gauche.

Jusqu'à présent, les digues en rive droite n'étant pas renforcées, une rupture de digue était possible à tout moment, même pour une crue inférieure à la cinquantenale. Les habitants de la rive droite à Oberhergheim se sentaient en sécurité, alors qu'en réalité ce n'était pas le cas.

De plus, dans le cas de la digue fusible d'Oberhergheim, le niveau retenu est la crue centennale avec 10 cm de revanche (et donc la plus haute des digues fusibles), ainsi, en cas de crue importante, le débordement se fera prioritairement en amont (vers Meyenheim - Oberentzen).

Ce renforcement garanti donc qu'aucune rupture de la digue fusible d'Oberhergheim ne pourra se produire en dessous d'une crue centennale, le niveau de protection de cette digue est donc supérieur à ce qu'il était précédemment.

Afin de garantir la sécurité des habitants de la rive droite de l'Ill, le Syndicat Mixte de l'Ill proposera l'inscription au budget 2012, le renforcement de la digue le long du Canal Vauban, pour protéger efficacement les habitations situées en zone jaune du PPRI, entre l'Ill et le Canal Vauban.

En revanche, les habitations situées à l'Est du Canal Vauban ne pourront pas être protégées par une digue, ces dernières étant situées en zone bleue du PPRI, elles devront se protéger individuellement, tel que cela est prévu par le PPRI.



Réunion des habitants de la rue des Vergers : un public attentif

Entre vœux du Maire et repas des aînés

La réception des vœux du Maire a été l'occasion de retracer les événements marquants de l'année 2010, tant au niveau des manifestations que des travaux et de dévoiler les objectifs pour la nouvelle année. Ces derniers ont été repris par M. le Maire dans l'éditorial du bulletin n°7 de janvier 2011.



M. Paul HEGY, Maire a présenté ses vœux le mardi 4 janvier avec Mme Corinne SICK, 1^{ère} Adjointe



Repas des aînés le dimanche 9 janvier



Les élus ont transformé la salle des fêtes en une belle salle de réception pour le repas des aînés.

Le repas a été préparé par le chef Bernard Schreiber du Haxakessel pour le plus grand plaisir des papilles : Soupe à l'oignon gratinée, Filet de lieu noir, Cuisse de canard au pinot noir et sa garniture de légumes et spätzlés, Pavé de nougat glacé et son coulis de fruits rouges, tout donne envie de passer à table.



Côté animations, après la projection de la vidéo annuelle 2010 réalisée par Weber Vidéo, c'est l'école de dialecte de l'association patrimoine et informatique qui a montré le fruit du travail effectué depuis le mois d'octobre précédent. Avant la galette cherchée chez le boulanger Alain Goetz et la remise des couronnes aux heureux détenteurs d'une fève, l'harmonie municipale a enchaîné marches, valse et musique d'animations, ce qui a ravi les passionnés de danse de salon.



Citoyens mis à l'honneur

Le 12 février a eu lieu la remise de prix des maisons fleuries de l'ETE 2010

Dans la catégorie *fermes et cours* ont été primés Jean-Marie MIESCH, Madeleine DAHINDEN, Irma BINTZ.

Pour les *maisons avec jardin* les 3 premiers sont Marcel BINTZ, Jean HASSENFRAZT et Jean Marc WIPF.

Dans la catégorie *maisons sans jardin*, Jacqueline TRAWALTER devance Jean Marc SEILLER et Robert SPIESS.

Pour les *collectifs*, ce sont Sandra CROSES LOOS, Cédric DESLOGES et Marguerite BERNDT qui sont les mieux classés.

Le 26 juillet 2011, le jury des maisons fleuries a sillonné le village et noté attribué ses notes. Le classement sera dévoilé lors de la soirée de remise des prix du samedi 11 février 2012.



Cette fête a également été l'occasion de remettre la reconnaissance communale à trois personnes connues et reconnues au village.

M. Raymond CARASCO a fondé le Tennis Club d'Oberhergheim en 1984.

M. Robert EHRSAM œuvre au sein du Football Club, de la Société de Quilles et en 1986 a créé l'Association Carnavalesque.

Mme Andrée BUTZERIN a créé en 1982 l'association de gymnastique volontaire et est actuellement l'une des animatrices.

Avant de passer au verre de l'amitié, M. le Maire a tenu à saluer les nouveaux habitants de notre belle commune. Qui sait si parmi ces derniers venus ne se trouvent pas les futurs dirigeants associatifs du village ? Nous leur souhaitons la bienvenue.

En 2010, ce sont 100 personnes qui sont arrivées dont 25 de moins de 10 ans et 95 personnes qui ont quitté la Commune.



UN COIN DE NATURE, de pédagogie et de fleurissement



Taille d'hiver.



Taille d'été



Équipement pour traiter

Entretenir son verger passe certes par la taille des arbres fruitiers, mais pas seulement ! Alors que les traitements préventifs sont suggérés, d'autres, curatifs, doivent être appliqués afin de préserver la santé des arbres. L'utilisation de produits de protection des cultures (ou phytosanitaires) nécessite des équipements de protection adéquats.



Départ pour la mise en place des bacs à fleurs, suspensions

Dès que les plants sont assez vigoureux, les élus se réservent un samedi matin pour aider le personnel technique à mettre en place bacs et suspensions. Un travail d'équipe !



Distribution du terreau

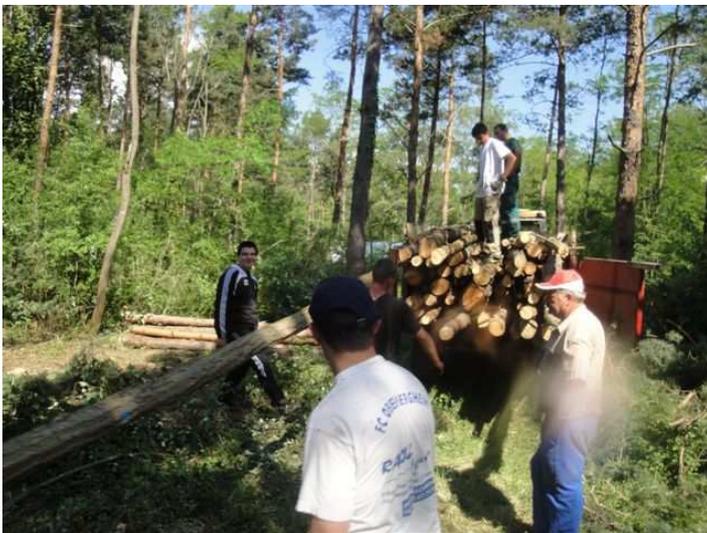


Maisons fleuries : le jury a pris place à bord de la remorque.

DE LA FORÊT AU BUCHER



Sortie en forêt, sous l'égide de l'adjoint Jeannot Lindner et de la commission forêt



Afin de pouvoir profiter de la lumière et de la chaleur d'un bûcher, cela demande de la préparation : coupe du bois, transport, création de la structure, remplissage. L'équipe du FCO est rodée.

Haut-Rhin propre



La mobilisation pour redonner à notre cadre de vie ses meilleures couleurs continue !

L'opération Haut-Rhin propre s'est déroulée le samedi 9 avril.

Initié en 1990 par le Conseil Général du Haut-Rhin, ce grand « nettoyage de printemps » rassemble élus, associations et bénévoles.

Merci à tous les participants qui ont effacé, pour quelques jours, les traces d'incivilité et de pollution.

HISTORIQUE

Le Tennis Club a vu le jour le 12 avril 1984. Les membres ont un peu plus tard souhaité disposer d'un club house. Achevé en 1992, l'intérieur a été rafraîchi par les membres du club en 2009 et mis aux normes. Les terrains ont été rénovés en 2001 et des travaux d'entretien et de mise en conformité des installations extérieures auront lieu dans les prochains mois.

Le bilan sportif est satisfaisant car, depuis quelques années, plusieurs équipes sont inscrites en championnats séniors, l'école de tennis est très fréquentée, et une équipe de vétérans a été inscrite pour la saison 2012. En 2010, lors de la coupe du Crédit Mutuel, l'équipe du TCO a suivi un beau parcours, mais a perdu en finale départementale contre l'ASPTT Colmar. C'est la plus belle progression d'une équipe.

Depuis la création du Tennis Club d'Oberhergheim en 1984, plusieurs présidents se sont succédés : Raymond Carasco, Johnny Peterschmitt, Gervais Gutleben et depuis 2005, Stéphanie Dirry.

Comité actuel

Présidente : Stéphanie DIRRY

Vice-président : Marc HETZMANN

Trésorière : WOLF Marinette

Secrétaire : Gaby BINTZ

Assesseurs : Mireille SICK, Matthieu BINTZ, Lionel WOLF, Emmanuelle DUCRET, Stéphanie BORDIER, Christophe DIRRY



Photo Martine Lach

Équipes féminines réunies

Effectifs

Aux 33 adultes et 23 jeunes licenciés, il convient d'ajouter 9 membres qui jouent également dans d'autres clubs

RETOUR SUR LA SAISON 2011

• Championnats séniors :

L'équipe 1 féminine (division 2) a terminé 1ère de son groupe et monte en D1. Elle a perdu en demi-finale lors des phases finales de la division contre Kingersheim.

L'équipe 2 féminine (division 3) a terminé 4ème de la poule.

L'équipe 1 masculine (division 2) a terminée 3ème de sa poule.

L'équipe 2 masculine (division 3) est arrivée 1ère de sa poule et monte en division supérieure. Elle a perdu en 1/4 de finale de la division contre Rouffach 2.

• Coupe du Crédit Mutuel :

C'est une rencontre mixte avec 4 simples et 1 double mixte. L'équipe engagée est arrivée jusqu'en 1/4 de finale où elle a perdu contre Turckheim.

• Tournoi open :

Organisé par le club du 8 au 25 Avril 2011, ce tournoi comptait 51 inscrits dont 13 femmes, 34 hommes et 4 jeunes. Une joueuse du club s'est hissée jusqu'en finale.

LA NOUVELLE SAISON

• Championnats vétérans

Pour la saison 2012, l'équipe masculine, division 4, a terminé 6ème de sa poule

• Championnats séniors

2 équipes féminines et 2 équipes masculines sont engagées. Des séances d'entraînement ont eu lieu au printemps et en été.

• École de Tennis :

Une quinzaine d'enfants sont répartis dans 3 groupes, selon leurs niveaux. Ces jeunes, âgés de 6 ans et plus, sont encadrés par Marie-Mathilde BINTZ (animatrice).

• LES CONCOURS DE BELOTE

Organisés au Club House du Tennis Club d'Oberhergheim, ils se dérouleront à 14h30, les vendredi 11 novembre 2011 (en équipes), dimanche 22 janvier 2012 et dimanche 19 février 2012



Photo remise par l'association

Quelques joueurs des équipes masculines

SENTIER DU LIEVRE DE PAQUES

La 3^{ème} édition du Sentier du Lièvre de Pâques a attiré bon nombre de personnes.

Samedi après-midi, une première visite commentée des tableaux composant le parcours a été réalisée par M. le Lièvre, alias Gilbert Schaeffer, accompagné de sa hase. Le thème de l'année est les métiers anciens. Visite guidée rapide !



Visite inaugurale - photo Martine LACH



Les lavandières

Les lavandières lavent le linge aux lavoirs installés le long des cours d'eau. Comme un lavoir était en fonction à Oberhergheim, l'aire de jeux a pris le nom de Waschhussplatz.



La laitière

Le gardien d'oies se voyait confier ces animaux pour une ou plusieurs journées



Le gardien d'oies

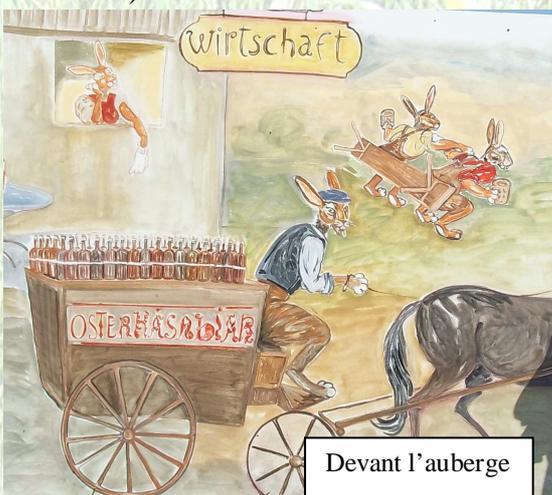


Les scieurs de long

Les scieurs de long : le chevrier était le scieur d'en haut, le renard était le scieur d'en bas.

La laitière se rendait en ville pour vendre lait et produits laitiers.

A l'auberge, la qualité de la bière était testée : était-elle suffisamment collante ? Deux lièvres en ont fait l'expérience (voir banc sur l'image ci-dessous).



Devant l'auberge



L'appariteur

L'appariteur est défini comme celui qui est présent, qui surveille. C'est lui qui annonçait les événements au village

SENTIER DU LIEVRE DE PAQUES



Les tableaux préparés pour les précédentes éditions ne sont pas restés dans les placards. Ils ont agrémenté la traversée du village, les places et espaces verts.

Tous les métiers ou toutes les activités représentées sur ce parcours ne peuvent être présentées dans le présent document. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine pour les découvrir répartis dans la Commune.

Samedi soir, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers avait pour tâche la restauration ... et leurs tartes flambées ont connu un franc succès, épuisant les stocks.

A la tombée de la nuit, guirlandes électriques, spots et buches canadiennes ont agrémenté le parcours.



Pause photo au stand tartes flambées



La salle de formation du Centre de Première Intervention (caserne des pompiers), s'est transformée en salle d'exposition : peintures, statuette, bijoux, bougies, sculptures en bois



Le personnel du Crédit Mutuel a encouragé la jeunesse à donner des couleurs à Pâques.



SENTIER DU LIEVRE DE PAQUES

Dimanche, à l'issue de la messe des rameaux, l'harmonie municipale a cherché à faire danser notre Lièvre avant le repas servi par l'équipe du Patchwork (association l'Ill au Patch).



L'amicale carnavalesque a ressorti ses boîtes de maquillage pour transformer les bambins en petits lapins.



Courses de sacs organisés par l'Alca-pôle



La bassin à truites a connu un franc succès auprès des jeunes

Courses de lièvres : est-ce que la carotte les fera arriver jusqu'à l'autre côté ?



Les berges de l'Ill, un lieu de balade fort agréable, d'autant plus si le chemin est jonchés de beaux panneaux.

MARCHE DU TERROIR



Marché du terroir : cette année étaient présents La Rôtisserie du Marché (poulets), Lucien SCHIRMER (vins d'Alsace), Mme Anzeneau Christine (parfums), Access' Art (bijoux), vêtements Sonia D, les desserts de Mina (spécialités marocaines), le Fumeron, Horticulture Zimmerlé, Jean-Marie Robinet, les Elfes Bio, les Couzines Graetz, le Comptoir du Soleil

FETE DE QUARTIER



Fête des voisins des rue de Biltzheim,
du Capitaine Michel Mann et Christophe de Klinglin

FETE DES COMMUNES A L'ECOMUSEE



Fête des Communes à l'Écomusée : samedi 14 et dimanche 15 mai, les associations locales se sont relayées sous le pigeonnier cédé par la famille Schmoll d'Oberhergheim. Ont ainsi participé à l'animation, la Chorale Sainte Cécile, l'Harmonie Municipale, l'école de dialecte de l'association patrimoine et informatique, la fanfare de Sapeurs-Pompiers. Ces deux dernières ont également pris part au défilé.



Avant le lever du rideau, c'est l'école de dialecte qui a présenté son savoir.



L'association patrimoine et informatique a fait salle comble pour les quatre représentations de la pièce D'r Sportskanon de Claude Dreyer.

La troupe vous donne d'ores et déjà rendez-vous en 2013 pour sa prochaine pièce.

Pour les jeunes, pas question d'attendre : la **rentrée de l'école dialectale** a eu lieu le 5 octobre 2011. Les cours animés par Marie-Jeanne PERIH ont lieu le mercredi en période scolaire de 14h à 15h à la salle de l'ancien presbytère (entrée nord de la mairie) et sont accessibles aux enfants francophones ou dialectophones de 6 ans à 18 ans et ce, quelque soit leur niveau de pratique. Les inscriptions sont encore possibles, il suffit de se rendre aux séances (coût : 10€/an).

ECOLE DE MUSIQUE ET HARMONIE MUNICIPALE

Les musiciens de l'harmonie municipale, nous les voyons certes aux manifestations patriotiques, à la fête de la musique, aux inaugurations, et tous les ans au mois de novembre à Meyenheim pour le concert Music Ill Fest, mais ils sont aussi les invités d'autres sociétés de musique.



Concert à Kembs : les musiciens d'Oberhergheim et de Kembs se sont associés à la chorale la Barcarolle pour un concert de qualité.

Photo remise par l'association



Pour l'audition de fin d'année de l'école de musique, les élèves ont présenté, individuellement ou par groupes, une sélection de morceaux appris dans l'année avant d'être rejoints par les « anciens » de l'harmonie municipale pour un petit concert.

Photo remise par l'association



CLUB LA JOIE DE VIVRE



L'assemblée générale de l'association « La Joie de Vivre » s'est tenue le jeudi 21 juillet à la salle séniors. Le comité a été renouvelé. Le président est à présent Bernard KUGEL, son épouse Jocelyne est secrétaire, la trésorière est Evelyne GUIGNOT. Denise BUCHER reste animatrice et les assesseurs sont Marguerite BERNDT, Marthe HANS, Louise HETZMANN et Lucie LACH. Lors de l'assemblée générale du 6 octobre, Mme Marguerite BERNDT a été désignée comme trésorière.

Pour connaître le planning des rencontres, vous pouvez contacter le président au 06 81 72 52 42 ou par mail lajoiedevivre.ober@hotmail.fr.

Traditionnellement les membres de l'association se retrouvent non seulement tous les 15 jours le jeudi après-midi pour jouer aux cartes, prendre le goûter mais aussi lors de sorties avec d'autres club du 3^{ème} âge.

La Joie de Vivre recrute :

« Vous éprouvez le besoin de se rencontrer au moins une fois par mois pour échanger, se retrouver autour d'un café, d'un verre, d'un jeu de cartes ou d'une autre activité, alors faites le pas et venez nous rendre visite au 55 rue de l'III, les jeudis à partir de 13h30 ou appelez-moi ou contactez un membre du comité. Nous nous réjouissons d'avance de votre venue. » Le Président, Bernard KUGEL



PAC EUREKA

Une réunion d'information a eu lieu le mardi 25 janvier à la salle des fêtes et a attiré 82 personnes dont une trentaine d'Oberhergheim.

Pac Eureka est une méthode d'activation cérébrale qui permet d'entretenir la mémoire, de stimuler le désir d'apprendre au cours d'échanges organisés dans une ambiance chaleureuse et créative.

Une vingtaine de personnes ont participé aux 16 séances qui ont eu lieu à la mairie de février à juin, un moment de rencontres pour jouer avec sa mémoire dans une ambiance conviviale.



Réunion d'information

Entre carnaval et fête tricolore

Alors que la fanfare des Sapeurs-Pompiers participe au carnaval de Colmar (grande cavalcade et carnaval des enfants), l'association carnavalesque anime ceux de Dessenheim, Soultz, Rustenhart, Cernay.

Vous avez retrouvé ces deux associations locales lors du carnaval des enfants le 2 avril dernier.

La fanfare des Sapeurs-Pompiers a participé au carnaval de Colmar



L'amicale carnavalesque a remporté un franc succès avec son char Égyptien



Cette année, vu la météo le jour du 13 juillet, la fête tricolore s'est déroulée le 14 au soir. Dans la cour de l'atelier communal et la salle multi-activités, l'association carnavalesque a proposé buvette et petite restauration mais aussi animation musicale. Même si le temps était plutôt frais, emmenés par la fanfare des Sapeurs-Pompiers, ce sont plus de 100 enfants qui ont participé au défilé, un lampion en main, accompagnés de nombreux jeunes et parents.

Pour inviter les personnes à se rassembler sur les digues de l'ill, les sapeurs-pompiers ont réalisé une animation s'inspirant des fameux tambours du bronx.

Ensuite, les membres de l'association carnavalesque ont présenté une chorégraphie réalisée avec l'aide et la participation de Line Haegy (qui enseigne la danse à Alca-Pôle).

Comme les autres années, ce sont les Sapeurs-Pompiers qui ont tiré le feu d'artifice offert par la Commune. Magie des couleurs sur une musique choisie



La municipalité remercie l'ensemble des associations participantes pour leur investissement, leur créativité et savoir-faire ainsi que pour cette bonne humeur qui nous donne envie de prolonger la soirée et nous incite à revenir.

FOOT

Les féminines se déplacent en bus (départ du Stade Gérard Wiss d'Oberhergheim) :
le 23/10 à Hirtzbach, (départ à 12h30, match à 15h, départ du bus pour le retour à 18h30)
le 13/11 à Monswiller, (départ à 12h00, match à 15h, départ du bus pour le retour à 19h15)
le 26/11 à Saessolsheim (départ à 17h15, match à 20h, départ du bus pour le retour à 24h) et
le 06/05/12 à Wolxheim (départ à 13h15, match à 16h, départ du bus pour le retour à 19h45).
Si vous souhaitez les soutenir, merci de contacter Sébastien MASSELIER par mail sebossalamasse@bbox.fr ou par téléphone au 06 86 53 73 40 pour réserver une place dans le bus. Le transport est gratuit, dans la limite des places disponibles.

Les féminines accompagnées par des membres de la municipalité lors d'un match à Bischheim



Remise des prix de la finale de la coupe d'Alsace féminine



BIBLAKASS MARCHÉ ET RANDONNÉE CYCLISTE

Le dimanche 28 août, le football club enregistrait les départs et validait les passages des cyclistes qui participaient à la randonnée cycliste de découvertes touristiques Ill-Hardt-Rhin organisée par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin. L'harmonie municipale accueillait les marcheurs et restaurait ceux qui le souhaitaient.



Réservez-vous dès à présent le dernier dimanche du mois d'août prochain : Bibalakass marche et randonnée cycliste se dérouleront le 26 août 2012.

DONNEURS DE SANG



Lors de la soirée familiale du 5 février, Florent Schneider a rappelé que lors des 3 collectes de l'année passée, ce sont 186 poches de sang qui ont été récoltées. Il a ensuite remis les diplômes aux donateurs méritants (nombre de dons permettant la délivrance du diplôme atteint).

La collecte pour le cancer du samedi 26 mars a été réalisée, comme à l'accoutumée, par les bénévoles de l'amicale des donneurs de sang (photo ci-contre).

La quête organisée au profit du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer, s'est élevée en 2010 à 4 185,59 € et à 4 149,94 € pour 2011.



REPAS DE LA SAINT JOSEPH

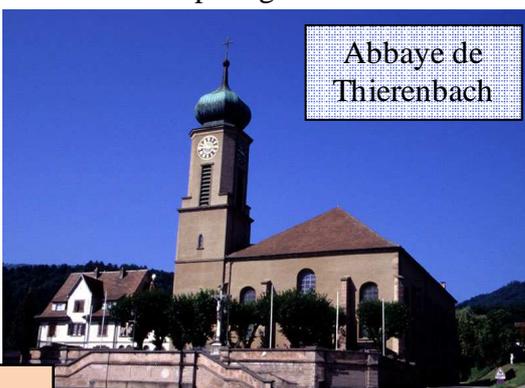
Le Conseil de Fabrique a invité tous les paroissiens d'Oberhergheim et des environs à assister au repas de la St Joseph qui a eu lieu le 20 Mars 2011 à la salle des fêtes.

Il s'agit d'une rencontre conviviale organisée tous les ans au mois de mars. Le déjeuner est préparé par une fidèle équipe de bénévoles, servi par des jeunes préparant la profession de foi et les membres du Conseil de Fabrique.

Une animation est ensuite proposée dans le courant de l'après-midi. Cette année un diaporama sur les églises et lieux de cultes d'Alsace, de France et du Monde a été présenté sous forme de « quizz » préparé par Florent Schneider.

Qui est le premier à reconnaître les églises de notre communauté de paroisse, la collégiale de Thann, la cathédrale de Strasbourg, le mont Saint Odile, l'abbaye de Thierenbach, le Palais des Papes à Avignon, la basilique Saint Pierre de Rome ?

Cette présentation a donné lieu à un échange sympathique entre les convives, l'occasion de partager informations et anecdotes.



Abbaye de Thierenbach

Un très joli diaporama sur la Vierge de Rio de Janeiro a ensuite été projeté.

Toujours très attendue en fin d'après-midi : la tombola. A noter que tous les lots ont été offerts par les commerçants et artisans d'Oberhergheim : une agréable façon de terminer la journée.

« Rendez-vous l'année prochaine. Notez d'ores et déjà la date du DIMANCHE 18 MARS 2012. Nous vous attendons nombreux. »



Église Saint Léger, Oberhergheim

Le Conseil de Fabrique



Mardi 3 mai à la salle des fêtes s'est déroulée la réunion publique de présentation de la communauté de communes, de ses projets, ... pour les habitants d'Oberhergheim et des communes avoisinantes

Pour la collecte en porte à porte des déchets recyclables, les sacs de tri sont à chercher à l'accueil de la mairie.



COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES



5 février

Le 5 février, avant de se rendre à Niederhergheim pour la commémoration intercommunale de la libération, élus, membres de l'UNC et Sapeurs-Pompiers se sont retrouvés au monument aux morts d'Oberhergheim. (ci-contre).

Lors de la cérémonie intercommunale du 8 mai 2011, en présence des Maires des Communes de Biltzheim, Niederhergheim et Oberhergheim, M. Pierre EHRSAM s'est vu remettre la Croix du Combattant pour la participation aux conflits de 1939-1945 et M. Gérard BUCHER a été honoré de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation, agrafe AFN au titre de la guerre d'Algérie.



Le président de l'UNC, M. Roland AIMEE, remet les décorations



8 mai



COMMEMORATION PATRIOTIQUE AVEC LES ECOLIERS



Le 6 mai dernier, les écoliers des classes élémentaires de Niederhergheim, Oberhergheim, Biltzheim, Niederentzen et Oberentzen se sont retrouvés pour commémorer le 66^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 et rendre hommage aux Malgré-Nous.



La cérémonie, placée sous le commandement de Laurent SEILLER, chef de corps des Sapeurs-Pompiers d'OBERHERGHEIM, en présence de M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Guebwiller, des associations patriotiques, des délégués militaires, de la communauté éducative ainsi que des Maires et élus de nos communes, s'est déroulée devant le monument aux morts d'Oberhergheim.



M. Bernard Brendlé, enseignant et Président du Syndicat Intercommunal Scolaire a donné une explication sur la symbolique de la cérémonie et un dépôt de gerbe a suivi. Les écoliers, sous la direction d'Anne Most, ont interprété la Marseillaise puis un poème, « Nous avons 18 ans... ou un peu plus », a été lu.

Emmené par la fanfare des Sapeurs-Pompiers, le défilé s'est mis en place et est allé à la salle multi-activités où une collation a été offerte.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE

Le Syndicat Intercommunal Scolaire regroupe les communes d'Oberhergheim, Biltzheim, Niederentzen et Oberentzen. Il a en charge l'organisation du transport scolaire entre les écoles des différentes communes, la gestion des ATSEM, le fonctionnement des écoles.

Cette année scolaire 2011/2012, ce sont 108 élèves qui se rendent en classe maternelle et 156 en élémentaire.

Photo de pré-rentrée
rassemblant :
personnel
enseignant, ATSEM
(assistantes
territoriales
spécialisées des
écoles maternelles),
accompagnatrice de
car scolaire, EVS
(emploi vie
scolaire), personnel
du RASED,
personnel du
périscolaire.



ECOLE PRIMAIRE* 2 classes
Moyens Grands (Martine BRENDLE) 26 élèves
CE2-CM1 (Bernard BRENDLE) 26 élèves
ecole.oberentzen@orange.fr
Directeur : Bernard BRENDLE



ECOLE PRIMAIRE* AUX 4 VENTS
2 classes
Petits Moyens (Patricia ANTONY) 27 élèves
CM2 (Daniel CASTEIGTS) 29 élèves
ce.0680251D@ac-strasbourg.fr
Directeur : Daniel CASTEIGTS

* Une école primaire est une école élémentaire à laquelle est rattachée une classe maternelle.

LES
ÉCOLES



ECOLE ELEMENTAIRE 2 classes
CP (Bernard MANN) 25 élèves
CE2 (Astrid BALLY) 27 élèves
ecole.oberhergheim@orange.fr
Directeur : Bernard MANN

ECOLE MATERNELLE 2 classes
Moyens Petits (Sophie CARON / Marie-Odile
FOSSAERT) 29 élèves
Grands (Céline ADAM) 27 élèves
materpi@free.fr

Directrice : Sophie CARON



ECOLE ELEMENTAIRE 2 classes
CP-CE1 (Jérémy LUTZ) 26 élèves
CE1 (Anne Régine DILLIG) 23 élèves
biltzheim.ecole@gmail.com
Directeur : Jérémy LUTZ

NOS ECOLES



Petit déjeuner à l'école

Le petit déjeuner est important pour bien démarrer une journée d'écolier. Les mines réjouies des enfants de la classe du CE2/CM1 d'Oberhergeheim le prouvent.

C'est au cours d'un travail de plusieurs séances autour du thème de l'alimentation et en étroite collaboration avec madame Françoise Soler, infirmière scolaire du secteur d'Ensisheim, que les enfants ont trié, classé, recherché le rôle des aliments, puis composé des menus équilibrés.

En effet, en tant que futurs collégiens, savoir choisir les ingrédients de son plateau et donc veiller à sa santé tout en se faisant plaisir, voilà également un objectif à plus long terme.

Toute théorie nécessite une pratique.

C'est donc dans l'enthousiasme et la bonne humeur que tous se sont affairés pour pouvoir partager un moment de convivialité autour d'un petit déjeuner complet.

Salé ou sucré il y en avait pour tous les goûts : œufs de caille, jambon, fromage, yaourts, fruits secs et frais, différents pains, céréales, mais aussi jus de fruits frais, salades de fruits, confitures, brioches, confectionnés par les mamans.

Un grand merci à madame Soler ainsi qu'à madame Lach, correspondante locale des DNA, qui ont participé activement à cette « leçon de choses pratique ». *Astrid Bally*

Nouvelle école à Niederentzen

Avant les vacances d'été, le personnel enseignant, les délégués des parents d'élèves et élus du Syndicat Intercommunal Scolaire ont visité la nouvelle école de Niederentzen.



Dans cet ensemble sont transférées pour cette rentrée scolaire, la classe élémentaire de Niederentzen de M. Daniel CASTEIGTS ainsi qu'une classe maternelle d'Oberhergheim dont Mme Patricia ANTONY est la nouvelle enseignante.

Cette construction abrite également le périscolaire. Ainsi, les enfants scolarisés à Niederentzen ou Oberentzen qui étaient acheminés en bus à Oberhergheim l'année passée, pourront se restaurer « sur place ».

Sortie au verger

Tous les ans des classes se rendent au verger pédagogique communal pour y cueillir des pommes, les presser, réaliser et goûter le jus de fruit frais.



LES PROCHAINES MANIFESTATIONS

Date	Manifestation	Horaires	Lieu	Organisateur	Contacts
------	---------------	----------	------	--------------	----------

NOVEMBRE

Vendredi 11	Commémoration intercommunale de l'Armistice	Messe à 9h30	Église + Monument aux morts	UNC + Communes	Mairie de Biltzheim
	Concours de belote	14h30	Club House Tennis	Tennis Club	Stéphanie DIRRY 06 24 55 30 51
Samedi 12	Messe de la Saint Hubert	18h30	Eglise Saint Léger		
Samedi 19	Soirée couscous	19h30	Club-House du Football Club	Football club Oberhergheim	Georges GANDER 03 89 49 40 85
Samedi 26	Musique III Fest à Meyenheim	20h	Salle polyvalente	Harmonie Municipale d'Oberhergheim et harmonie intercommunale	Gilbert Schaeffer 03 89 49 44 41
	Collecte pour la Banque alimentaire	de 10h à 12h et de 14h à 16h	Mairie - Salle de l'ancien presbytère	Banque alimentaire du Haut-Rhin et Commune	Mairie 03 89 49 45 05

DECEMBRE



Samedi 3	Téléthon	de 14h à 17h	Cour communale	Comité des fêtes	Gilbert Schaeffer 03 89 49 44 41
Lundi 5	Commémoration de la fin guerre d'Algérie (1964)	18h	Monument aux morts	Mairie + UNC	Mairie 03 89 49 45 05
Lundi 19	Don du sang	16h30	Salle des fêtes	Donneurs de Sang	Florent Schneider 06 84 76 68 99

JANVIER 2012

Mardi 3	Vœux du Maire	Sur invitations	Salle des fêtes	Mairie	Mairie 03 89 49 45 05
Dimanche 8	Repas des aînés	Sur invitations	Salle des fêtes	Mairie	Mairie 03 89 49 45 05
Dimanche 22	Concours de belote	14h30	Club House du Tennis	Tennis Club Oberhergheim	Stéphanie DIRRY 06 24 55 30 51

FEVRIER 2012

Samedi 4	Soirée familiale des donneurs de sang		Salle des fêtes	Amicale des Donneurs de Sang	Florent Schneider 06 84 76 68 99
Samedi 11	Remise des prix des maisons fleuries	Sur invitations	Salle des fêtes	Mairie	Mairie 03 89 49 45 05
Vendredi 24 Samedi 25 Dimanche 26	Spéctacle de la Chorale		Salle des fêtes	Chorale Sainte Cécile	Philippe Freyburger 03 89 49 49 17



L'association ALCA-PÔLE entre dans sa 3^{ème} année d'existence et vous propose diverses activités : Arts et pratique, cuisine, Club lecture, Djembé, Danse Africaine, Danse pour les Petits (5-6 ans), Danse pour les enfants (à partir de 7 ans), Danse de salon pour les adultes, Hip Hop (à partir de 7 ans), Cœnologie, Sport et Qi Gong. Pour certaines d'entre elles, comme le sport, l'adhésion à l'association suffit.

Les inscriptions peuvent avoir lieu pendant toute l'année, alors n'hésitez pas ! Si vous souhaitez plus de précisions, vous les trouverez sur le blog de l'association (<http://alca-pole.blogspot.com>) ou en téléphonant aux numéros suivants : 06 16 26 75 20 ou 06 83 63 09 82.

ARTISANAT ET SERVICES

Cordonnerie

Schuhmacherei

Lucia Wagner - Maître artisan

14 - rue de l'ILL
68127 Oberhergheim
Tel : 0389 499076

Horaires d'ouverture
Mardi 14.00-19.00
Jeudi 14.00-19.00

Depuis le 1^{er} mai 2011, Lucia Wagner, artisan cordonnier réalise des chaussures sur mesure, des chaussures orthopédiques ainsi que toutes les petites réparations classiques.



Coupé-coiffé - Tel : 03 89 49 91 04

Depuis novembre 2010, Mme Séverine SERVETTE gère le salon de coiffure hommes - femmes - enfants situé au 1 rue de Hirtzfelden

Ouvert mardi et jeudi de 9h à 12h et 13h30 à 18h
Mercredi 8h30 à 18h non stop

Vendredi 9h à 18h et samedi 8h30 à 16h non stop



Déménagement de l'entreprise de pompes funèbres

MIESCH - SCHAEFFER au 33 rue de Rouffach

Tel : 03 89 49 46 07 Fax : 03 89 49 91 56

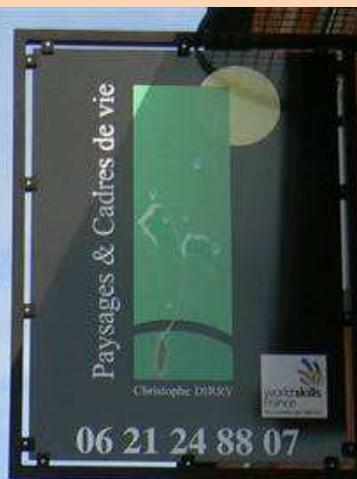
Horaires de bureau : lundi au vendredi 9h-12h et 14h-18h ; samedi 9h-12h

Permanence téléphonique 7j/7 24h/24

PAYSAGES & CADRES DE VIE

installé depuis le 1^{er} août
au 25 rue Principale
M. Christophe DIRRY
réalise l'aménagement
des cours : plantation et
entretien des espaces
verts, pavage ...

Tel : 06 21 24 88 07



Mail : christophe.dirry@cadresdevie.fr

Bientôt sur <http://www.cadresdevie.fr>



ESPRIT CHAUFFAGE

installé depuis le 1^{er} janvier au 4 rue de Hirtzfelden
M. Stéphane MOSUR et Mlle Jessica BRACHET
vous proposent chauffage toutes énergies (dont
renouvelables telles que chauffage solaire ou pompe
à chaleur), le sanitaire et le traitement de l'eau ainsi
que leur entretien. Tel : 03 89 58 60 00 - lundi
14h30-18h30 ; mardi au vendredi 9h-12h et 14h30-
18h30 Samedi sur rdv.

Site Internet : <http://www.esprit-chauffage.com/>

LES JARDINS DE DEMETER

M. Alain BEY a déménagé depuis le 1^{er} septembre
au 111 rue Principale. Tel : 06 07 42 96 14

Directeur de publication : Paul HEGY

Rédacteurs : Philippe RINGLER - André HANSER - Richard HASENFRATZ - Simone HOCHARD - Jeannot LINDNER - Bernard MULLER
Gilbert SCHAEFFER - Corinne SICK - Maryline STANGER / **Crédit photos** : Mairie d'Oberhergheim, sauf mention contraire

Imprimé à la mairie d'Oberhergheim - dépôt légal octobre 2011